



Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre	La dame et l'écureuil. Le sceau allusif de Nicole de Nouvion (1300)
Auteur	Caroline SIMONET
Publié dans	<i>Revue française d'héraldique et de sigillographie - Études en ligne</i>
Date de publication	octobre 2020
Pages	7 p.
Dépôt légal	ISSN 2606-3972 (4 ^e trimestre 2020)
Copy-right	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Directeur de la publication	Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article Caroline SIMONET, « La dame et l'écureuil. Le sceau allusif de Nicole de Nouvion (1300) », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Études en ligne*, 2020-10, octobre 2020, 7 p.
http://sfhsrfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_W_2020_010.pdf

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE**

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur : Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault,
Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

Comité de lecture : Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre),
John Cherry (British Museum), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot
(EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen),
Christian de Mérindol (musée national des Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives
nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Miguel de Seixas (université de Lisbonne),
Inès Villela-Petit (BnF)

ISSN 1158-3355

et

**REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE
ÉTUDES EN LIGNE**

ISSN 2006-3972

© **Société française d'héraldique et de sigillographie**

SIRET 433 869 757 00016

La dame et l'écureuil.
Le sceau allusif de Nicole de Nouvion (1300)

Caroline SIMONET

Les images sigillaires au Moyen Âge répondent à des exigences singulières liées à la fonction juridique du sceau. Celui-ci est un outil permettant de valider des actes. Son détenteur devait être parfaitement identifiable par le biais de la légende et l'image traduisait son statut. Ainsi les portraits, quelle que fût leur forme (équestre, en pied, de majesté, en buste, etc), sont l'apanage des élites tant nobiliaires que religieuses. Cependant une certaine liberté existe dans le choix du type d'image et surtout dans la représentation de détails ornementaux ou signifiants. Nombre de sceaux sont gravés d'une image parlante, pour reprendre une expression venue de l'héraldique¹.

Par exemple Marguerite de Chambly, dame de Livry, figure en pied sur son sceau, tenant un livre. Pierre Tortolo, damoiseau auvergnat, a choisi une tourterelle. La ville de Pontoise a fait graver un pont, celle de Montauban, un mont. Le contre-sceau de l'abbaye de Corbie montrait un corbeau. Le Normand Henri de Ferrières a opté pour un orle de fers à cheval tandis que Marguerite d'Anjou, épouse de Charles de Valois, portait à son visage non pas une fleur de lys mais une marguerite². Les prévôts champenois de Bar-sur-Aube emploient volontiers le bar déjà adopté par les comtes de Bar dès le XII^e siècle³.

Il faut parfois recourir à la forme latine ou vernaculaire ancienne pour établir le lien entre nom et image. Ainsi le poisson de la ville de Caylus doit être rapproché du nom latin des lieux : *castrum lucii*, soit « le château du brochet »⁴. La marmite de la commune d'Olargues rappelle qu'une « ole » ou « olla » est une marmite⁵. Raimond Catel, chevalier de Beaucaire, a opté pour un petit chien (*catulus*)⁶. Enfin Guillaume de Domqueur,

1. Ces images pouvaient être héraldiques ou non. Michel PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, Paris, 1993, 2^e édition, p. 251-254. Voir également les exemples développés par Jean-Luc CHASSEL, « Des Ecossais en Champagne » et « Le cheval, le bouc et le coq » dans *Sceaux et usage de sceaux. Images de la Champagne médiévale*, dir. Jean-Luc CHASSEL, Paris, 2003, p. 140-144, Laurent MACE, « Par le tranchant, la rave et l'hermine. Pouvoir et patronyme : les sceaux des Trencavel (XII^e-XIII^e siècles) », *Cahiers de civilisation médiévale*, n°51, 2008, p. 122-123 et 128, et Brigitte BEDOS-REZAK, « Nom et non-sens. Le discours de l'image parlante sur les sceaux du Moyen Âge occidental (XII^e-XIII^e siècle) » dans *Désir n'a repos. Hommage à Danielle Bohler*, éd. Florence BOUCHET, Danièle JAMES-RAOUL, Bordeaux, 2015, p. 189-204.

2. Respectivement AnF, sc/D 1692, D 3718, D 5602, D 5835, D 8208 bis, D 2151, D 1037.

3. Arnaud BAUDIN, *Emblématique et pouvoir en champagne. Les sceaux des comtes de Champagne et de leur entourage (fin XI^e-début XIV^e siècle)*, Langres, 2012.

4. AnF, sc/D 5822.

5. AnF, sc/D 5659. Jean-Baptiste-Bonaventure ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane*, 2 vol., Paris, 1808, t. 2, p. 261. Frédéric GODEFROY, *Lexique de l'ancien français*, Paris, 2000, p. 359.

6. AnF, sc/D 1648.

chevalier picard, cime le timbre de ses armoiries d'une tête d'âne (à rapprocher du terme *donkey*, « âne » en anglais)⁷.

Beaucoup de sceaux font allusion au nom ou à la fonction du sigillant en jouant sur les mots. Jean de Pouan, juré de Troyes, fait graver un bouc, animal fort malodorant, puant même, sur son sceau. Le chevalier Eudes, dit le Turc, jongle avec son surnom : son sceau équestre le montre brandissant un arc, tourné vers l'arrière, selon les usages militaires orientaux⁸. Nombre d'artisans ou de personnages portant un nom de métier aiment à faire représenter un outil, comme Pierre Le Fèvre dont le sceau montre un marteau. Enguerrand Le Carron préfère une image pieuse : sainte Catherine, patronne des Charrons. A l'inverse, plutôt que de représenter son patron saint Eustache, le sigillant Eustache d'Orville opte pour son emblème : une tête de cerf⁹. Enfin la ville de La Fère fait graver un poisson ferré sur son contre-sceau¹⁰.

On pourrait multiplier les exemples, tant ces jeux de mots sont appréciés des sigillants. Parfois ils sont devenus complexes à saisir pour un lecteur contemporain. Ainsi le charpentier Robert Gaymars utilisait un sceau gravé d'une hache et d'un oiseau en train de marcher¹¹. Si l'on comprend sans peine la présence de la hache, outil de son métier, le volatile laisse perplexe. Or ce dernier est une allusion aux oiseaux en bois (« gai » ou « papegai ») utilisés comme cible par les archers lors de concours¹². Cette image est donc à la fois allusive (la hache du charpentier) et parlante (le gai qui marche pour le nom Gaymars).

Le sceau d'une dame du Ponthieu, Nicole de Nouvion, offre l'exemple d'une image allusive dont la signification est devenue obscure de nos jours. Nous proposons ici d'éclairer ce cas. Présentons tout d'abord la sigillante et son sceau ; puis nous décrypterons le sens de l'image que la dame fit graver.

Nicole de Nouvion est issue d'une famille de Mailly¹³. Elle a épousé Jean de Nouvion, sire de Thièvres et Pissy, fils d'Henri de Nouvion dans le Ponthieu¹⁴. J'ignore quand se réalisa cette union : des actes de la série G des Archives de la Somme mentionnent le couple dès 1277¹⁵. Vers 1300, Nicole de Mailly scella un acte de vente aux côtés de son mari et d'une autre dame, Marguerite de Fieffes. L'acte est conservé aujourd'hui aux Archives départementales de la Somme¹⁶. Les trois sceaux ont été inventoriés par Demay : leurs moulages se trouvent aux Archives nationales dans la collection Picardie

7. AnF, sc/P 293. Le terme anglais semble assez récent si l'on s'en tient aux sources écrites (XVIII^e s.). Il était probablement en usage depuis plus longtemps dans le langage parlé.

8. Respectivement AnF, sc/D 5256 et D 3786.

9. Respectivement AnF, sc/P 914, P 1284, D 3121.

10. AnF, sc/D 5768 bis.

11. AnF, sc/B 547.

12. GODEFROY, *Lexique* (cité n. 4), p. 250 et 371.

13. Il existe plusieurs familles nommées « Mailly ». D'après Jean-Luc Chassel, il est probable que Nicole de Mailly était apparentée aux seigneurs picards originaires de Mailly-Maillet (Somme, arr. Péronne), à une douzaine de kilomètres de Thièvres. Nicole de Mailly est peut-être descendante de Nicolas de Mailly, qui participa à la IV^e croisade et prénomma sa fille Nicolette. Cette dernière est parfois confondue avec notre sigillante, bien qu'un demi-siècle les sépare ! Sur la transmission des prénoms, voir Jean-Luc CHASSEL, « Le nom et les armes : la matrilinearité dans la parenté aristocratique du second Moyen Âge », *Droits et culture*, t. 64, 2012-2, *Onomastique, droit et politique*, p. 117-148.

14. Nouvion, Somme, arr. Abbeville. René de BELLEVAL, *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu*, Paris, 1876, 2^e édition, p. 734-735.

15. Georges DURAND, *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Somme. Tome V. Archives ecclésiastiques, série G*, Amiens, 1902, p. 380 (G 2489).

16. AD Somme, G 2557. Cet acte touchait au douaire de Nicole de Mailly à Poulainville (Somme, arr. Amiens).

(fig. 1 à 3)¹⁷. Les empreintes originales ont bénéficié d'une numérisation et sont consultables sur le site des Archives de la Somme¹⁸. Seul le sceau de Nicole de Mailly nous retiendra ici.



1. Grand sceau de Marguerite de Fieffes, utilisé en 1300 aux côtés de ceux de Jean de Nouvion et Nicole de Mailly 50 mm (moulage, AnF, sc/P 313).

Tous droits réservés aux Archives nationales (Paris).



2. Grand sceau et sceau secret de Jean de Nouvion, sire de Thièvres, utilisé en 1300 55 mm et 21 mm (moulages, AnF, sc/P 522 et P 522 bis).

Tous droits réservés aux Archives nationales (Paris).

17. Germain DEMAY, *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie*, Paris, 1877. AnF, sc/P 313, P 522, P 523. Les figures de cet article ne sont pas à l'échelle.

18. [<http://archives.somme.fr/ark:/58483/a011258623200vgXjf9>] (consulté le 10/08/2020).



3. *Grand sceau Nicole de Mailly, épouse de Jean de Nouvion, dame de Thièvres, utilisé en 1300 – 65 mm / 39 mm (moulage, AnF, sc/P 523).*

Tous droits réservés aux Archives nationales (Paris).

Dans une forme en navette, la figure en pied de Nicole de Mailly se tient sous un dais architectural richement mouluré. Les trois voûtes, qui interrompent largement la légende, ne reposent sur aucune colonnette ou pilier ; mais le filet est doublé de délicates et minuscules arcatures. Deux écus armoriés, qui mordent sur le filet intérieur, flanquent la dame à hauteur de ses hanches : à *trois aigles* à gauche (Nouvion), à *trois maillets* à droite – armes parlantes des Mailly. La femme a une posture élégante : tournée de trois-quarts à droite, son déhanché est accentué par le drapé de son surcot qu'elle a relevé sur le côté gauche, tenu sous son coude, dévoilant ainsi le bas de sa cotte, tandis qu'elle porte la main au cordon de son manteau qui tombe en plis souples. Chevelure couverte d'un voile fin, elle incline un visage qui semble sourire vers l'animal qu'elle tient à droite sur sa main, sécurisé par un lien : un écureuil qui semble grignoter quelque noisette.

L'empreinte est endommagée : mesurant aujourd'hui 45 mm sur 39, elle devait approcher les 65 mm à l'origine. Le bas est brisé, de même qu'un pan du côté gauche, nous privant d'un éventuel piédouche et surtout d'une partie de la légende : / SIGILLVM NICOL... NE DE TIV... (*Sigillum Nicole domine de Tiveris*, soit « sceau de Nicole, dame de Thièvres »). Elle est de cire naturelle, tirant sur le brun, appendue par une double queue de parchemin. Les sceaux de son époux et de Catherine de Fieffes sont attachés de même mais de cire verte¹⁹.

Le sceau de Nicole de Mailly se caractérise par sa grande qualité : l'empreinte, dont le relief est bien conservé, est l'expression d'une matrice délicatement gravée. Celle de Jean de Nouvion offre le même raffinement²⁰. L'image de ce sceau est d'un type très classique

19. N'ayant pas consulté l'original, j'ignore l'ordre de scellement, d'autant que deux autres sceaux sont aujourd'hui perdus (sans doute ceux de Jean de Picquigny, vidame d'Amiens, et de Jean, seigneur de Belloy, dont les Nouvion et Fieffes étaient vassaux pour les terres cédées).

20. Il offre le plus ancien exemple de cimier pour le Ponthieu. Michel POPOFF, « Le cimier dans la France médiévale. Apparition, diffusion et typologie. L'exemple du Ponthieu », *Comunicaciones al XV congreso internacional de las ciencias genealogica y heraldica*, vol. 3, Madrid, 1983, p. 357-364, ici p. 359.

pour une dame de la noblesse de la fin du XIII^e siècle : dais architecturalé, figure en pied déhanchée, écus ordonnancés très sagement aux armes de l'époux à gauche et du père à droite. Deux points s'écartent cependant des usages : le nom de l'époux ne figure pas en légende ; surtout, un écureuil remplace l'habituel fleuron ou faucon.

Pour la légende, l'absence du nom de l'époux, sans être exceptionnelle, n'est pas ordinaire. Le patronyme de la sigillante n'est pas plus mentionné, signe qu'elle n'est pas héritière des biens paternels mais fille dotée²¹. Seule la seigneurie de Thièvres est citée. Nicole de Mailly était-elle dame de Thièvres de son chef ? C'est peu probable car Thièvres figure également en légende du sceau de Jean de Nouvion, occurrence plutôt réservée aux cas d'hypergamie importante du mari (mariage avec une comtesse pas exemple), ce qui n'est pas le cas ici. Alors que Jean était encore écuyer en 1277 et déjà marié à Nicole, la seigneurie de Thièvres n'était pas mentionnée dans les actes²². Il faut attendre 1297 – du moins dans les actes du chapitre d'Amiens – pour que Thièvres apparaisse dans la titulature de Jean de Nouvion qui est désormais chevalier²³. La terre de Thièvres serait donc plutôt une heureuse addition aux biens du couple – achat ? héritage ? – qui aurait choisi de valoriser ce toponyme sur de nouvelles matrices. En effet, les sceaux des époux offrent un modelé (finesse du rendu des textiles) et des détails (cimier pour l'homme, voûte architecturalée très travaillée pour la femme) qui évoquent une production de l'extrême fin du siècle, plutôt que des environs de 1277, date à laquelle leur union est attestée. Surtout, Nicole pouvait se targuer du titre de dame d'une seigneurie grâce à son union avec Jean de Nouvion.

Venons-en à l'écureuil, l'élément le plus surprenant de ce sceau. On rencontre quelques écureuils sur les sceaux, mais généralement il s'agit d'armoiries (fig. 4 et 5), d'emblèmes para-héraldiques (fig. 6) ou de la figure principale de l'image (fig. 7)²⁴.



4. *Jeanne, abbesse du Verger* – 59 mm, 1438 (moulage, AnF, sc/F 7308).

5. *Matthieu Platel, écuyer* – 23 mm, 1387 (moulage, AnF, sc/CI 7214).

6. *Aleaume Féret, receveur du bailliage d'Amiens* – 24 mm, 1398
(moulage, AnF, sc/P 1041).

7. *Martin Arleboud, tenancier à Male* – 1370 (moulage, AGR 21278).

Tous droits réservés aux Archives nationales (Paris) et aux Archives générales du Royaume (Bruxelles).

21. L'absence de son nom et de ses armoiries sur le sceau de son époux renforce cette hypothèse. Je remercie Jean-Luc Chassel de m'avoir éclairée sur ce point.

22. AD Somme, G 2925, G 2926, G 2489.

23. AD Somme, G 2556.

24. J'ai pu recenser une dizaine de sceaux mais ce comptage n'est pas exhaustif.

Ces sceaux ne semblent pas offrir de jeu de mot avec le nom des sigillants, bien que l'écureuil soit rarement choisi comme emblème. Or la rareté d'une image est souvent – mais pas systématiquement – le signe d'un bon mot de la part du sigillant. Le blason du surintendant des finances Nicolas Fouquet, au XVII^e siècle, constitue un exemple célèbre d'armoiries parlantes basées sur l'écureuil (« foucquet » en gallo)²⁵.

La figuration d'un petit-gris peut aussi être une allusion à la fonction du sceau lui-même. De fait, la plupart des écureuils sigillaires tiennent une noix ou une noisette entre leurs pattes²⁶. Or le sceau ne servait pas uniquement à valider des actes : il permettait de clore lettres, coffres ou sacs. L'écureuil doit briser la coque de sa noix s'il veut obtenir le fruit qu'il recèle. Sa gravure sur un sceau était-elle une évocation du devenir de l'empreinte de cire que le destinataire d'un pli ou d'une boîte scellée devait en briser afin d'en connaître le contenu ?

Le sceau de Nicole de Mailly était d'une dimension trop importante pour clore des lettres. Surtout, son écureuil se distingue des autres petit-gris sigillaires que l'on peut rencontrer par sa figuration en lieu et place d'un attribut porteur de sens : le fleuron, évocation d'une descendance assurée ou espérée ; le faucon, incarnation de l'activité chasserresse, quintessence du mode de vie noble. Ainsi le sceau de Marguerite de Fieffes, appendu au même document, montre cette dame tenant une fleur de lys (*fig. 1*). Le petit rongeur du sceau de Nicole devait avoir une signification particulière pour faire ainsi irruption dans ce portrait sigillaire par ailleurs classique.



8. Détail du grand sceau de Nicole de Mailly (moulage, AnF, sc/P 523).

Tous droits réservés aux Archives nationales (Paris).

25. Walther VON WARTBURG, Hans-Erich KELLER (éd.), *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 25 vol., Bâle, 1922-2002, vol. 3, p. 742. Disponible en ligne : [<https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/index.php/page/lire/el/180170>] (consulté le 02/08/2020).

26. Certaines images sont difficiles à lire du fait de leur minutie.

Les images et attributs inhabituels laissent généralement deviner que l'on a affaire à un sceau parlant ou allusif. On pourrait donc penser ici à un jeu de mot entre « écureuil » et « Nouvion », « Thièvres » ou éventuellement « Nicole », soit en français soit en picard, voire en flamand. Mais rien ne rattache ces noms au rongeur. C'est finalement la noisette, à peine visible sur le sceau, qui apporte la réponse. En effet, selon le *Französisches Etymologisches Wörterbuch*²⁷, le terme « nouvillon », apparu dès le XII^e siècle, désignait le noyau d'un fruit, quant à son cousin « noullon » et ses variantes, ils signifiaient noisette, noix, amande... bref : l'intérieur des fruits à coque. Les deux « l » de noullon étaient probablement prononcés mouillés, offrant ainsi un son similaire à « nouillon », qui se rapproche de « nouvillon » et surtout de Nouvion. Le terme « nouvillon » désignait probablement bel et bien une noix ou une noisette dans le Ponthieu en 1300. Certes le fruit est à peine discernable sur le sceau. Mais l'écureuil lui était si souvent associé que sa présence discrète était perçue intuitivement.

La solution n'était donc pas dans le nom de l'écureuil mais dans celui du fruit qu'il mange. Le patronyme de Jean de Nouvion n'apparaît pas dans la légende de son épouse car il est évoqué sur l'image de façon très voyante : cet écureuil occupé à dévorer sa noisette attire le regard pour qui est habitué à lire les images sigillaires, tant il est incongru. Pour le lecteur du Moyen Âge, la surprise était aussitôt accompagnée d'un sourire : il comprenait l'allusion au nom marital de Nicole de Mailly, épouse Nouvion.

English abstract

The lady and the squirrel. The allusive seal image of Nicole de Nouvion (1300)

CAROLINE SIMONET

In 1300, Nicole de Mailly, the wife of Jean de Nouvion, validated a charter with her seal, next to her husband's. This seal image, showing the standing figure of the lady, flanked by two armorial shields, seems classical but for one detail: a squirrel is engraved on her hand, instead of a falcon or a lilian as was commonly done. Unusual seal images are very often the sign of a pun made with the seal owner's name, surname or function. But squirrels are, generally speaking, featured eating a nut, just like this one, and on their own (unless they are heraldic). Perhaps it was an illustration of the need to break a seal, in order to read a letter or to open a sealed box, just like the squirrel needs to break the nut to eat the fruit inside.

In the case of Nicole de Mailly's seal, the rodent is part of a larger picture and takes the place of a meaningful emblem: the falcon as a hunting symbol, a noble privilege, the lilian for lineage, a noble concern. There is indeed a pun in this image. The fruit inside a nut was called « nouvillon » or « noullon » in old French. The name of Nouvion is not engraved in the legend of the seal. But it's alluded to by the image of the tiny squirrel eating its nut.

27. WARTBURG, KELLER, *Französisches* (cité n. 25), vol. 7, p. 170 et p. 224.